

Procès-verbal de séance du Conseil municipal

Séance du Lundi 12 mai 2025 à 11 heures 00

Le 12 mai 2025 à 11 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Gabriel Hamann, Maire.

Etaient présents :

Mmes COURTOY Marguerite, DEVOILLE Monique, GALMICHE Gisèle, GALMICHE Claudine - LARRIERE Sophie - MM. DESCHASEAUX Francis, BORDOT Patrick, HAMANN Gabriel, JEANNEY Paul, MEUNIER Alain, DOILLON Marc

Etaient absents : M. BOURGOGNE Anthony - GOURGUECHON Philippe (pouvoir à Mme JEANNEY Paul)
- Mme LASSAUGE Émilie (pouvoir à M. MEUNIER Alain) - Mme KOWALIK Anne-Charlotte

Secrétaire de séance : Mme GALMICHE Claudine

Début de séance : 18h00

Adoption du procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité.

1. Décision modificative du budget primitif 2025 de la commune

M. Le Maire informe qu'afin de pouvoir effectuer l'emprunt prévu auprès du Crédit Mutuel, le montant exacte du prêt doit être prévu au budget primitif. Il convient de modifier le budget comme suite :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		35 000.00 €		
TOTAL D 66 : Charges financières		35 000.00 €		
R 7022 : Coupes de bois				22 800.00 €
TOTAL R 70 : Prod. services, domaine, ventes diver				22 800.00 €
R 73111 : Impôts directs locaux				9 000.00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale				9 000.00 €
R 75888 : Autres produits divers de gestion courante				3 200.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante				3 200.00 €
Total		35 000.00 €		35 000.00 €
INVESTISSEMENT				
D 1641 : Emprunts en euros		36 000.00 €		
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées		36 000.00 €		
D 2131 : Constructions bâtiments publics		20 000.00 €		
D 21538 : Autres réseaux		24 000.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		44 000.00 €		
R 1641 : Emprunts en euros				80 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées				80 000.00 €
Total		80 000.00 €		80 000.00 €
Total Général		115 000.00 €		115 000.00 €

Signataires :

M. DOILLON, étant absent lors du dernier conseil, souhaite des informations sur les propositions financières des banques.

M. Le Maire rappelle les données transmises lors du dernier conseil :

Banque	Taux sur 20 ans – échéances trimestrielles	Taux sur 25 ans- échéances trimestrielles	Frais de dossier	Remboursement anticipé
Crédit mutuel	3.50 % - 17 433.74 €	3.55 % - 15 126.95€	0.10% soit 1000 €	5% du capital remboursé
Caisse d'épargne	4.17% 18 490.19 €	4.31% 16 385.68 €	0.10% soit 1000 €	
Banque Populaire	3.59 % Échéance trimestriel 17 573.62€ 3.64% Échéance annuelle 71 255.34 €	3.69 % Échéance trimestriel 15 354.75 € 3.74% Échéance annuelle 62 264.95 €	0.10 % soit 1000€	
Crédit agricole	3.66% 17 682.86 €	3.73% 15 420.18€	0.10% soit 1000€	10% du capital remboursé + 2 mois d'intérêt

M. DOILLON demande pourquoi le montant de 1 000 000.00€

M. Le Maire explique qu'il convient d'avoir de la souplesse, que nous ne bénéficions pas de visibilité sur les retours de subventions, et que nous avons contractualisé avec le SIED pour l'éclairage public.

Le Conseil Municipal, à la majorité (un contre M. DOILLON), accepte de modifier le budget comme énoncé.

2. Remboursement de frais au Tennis Club

M. Le maire explique que le 23 avril dernier, c'est déroulé le spectacle « LES PIRATES DES COCOTIERS ». La vente de crêpes et de jus de pommes étaient prévues par le Tennis Club. La décision a été prise d'offrir aux enfants des Francas cette collation. Le coût des ingrédients s'élève à 74.93€ qu'il convient de rembourser au club.

A l'unanimité le conseil décide de rembourser au Tennis Club la somme de 74.93€.

Point information :

Mme LARRIERE demande qui va fleurir le village.

M. Le Maire déclare que pour des raisons de santé M. SIMON, a délégué cette année à son collègue.

M. JEANNEY demande si un aménagement est prévu sur le parking à la Fontaine Anneau.

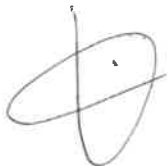
M. Le Maire informe que des arbres et un banc seront installés prochainement.

M. DESCHASEAUX fait connaitre que les portes de la salle d'asile seront remplacées au mois de septembre.

M. Le Maire informe que des travaux de peinture seront réalisés également dans cette salle.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h50

Le secrétaire de Séance,
Claudine GALMICHE



Le Maire,
Gabriel HAMANN



